



Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance  
Au capital de 260 464,50 euros  
Siège social : 75 avenue Parmentier - 75011 PARIS  
RCS PARIS 461 500 233

*Paris, le 28 mars 2011*

## **Assemblée générale mixte du 31 mars 2011 en vue d'un vote sur une augmentation de capital avec maintien du DPS aux fins de reconstitution partielle des capitaux propres**

### **Reprise de cotation**

#### **Présentation de l'opération de recapitalisation**

Les actionnaires de la société OUTSIDE LIVING INDUSTRIES sont convoqués en assemblée générale mixte le 31 mars 2011 à l'effet en particulier de décider une augmentation de capital d'un montant nominal de 22,5 M€ destinée à apurer une partie des pertes de la Société et reconstituer partiellement les capitaux propres, conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce.

En effet, au 30 septembre 2010, les capitaux propres de la Société sont toujours négatifs et ressortent à un montant d'environ -23,7 M€ pour un capital social de 260 464,50 €.

Le montant de l'augmentation de capital proposée, soit 22,5 M€, a été fixé par la Société en fonction du montant des créances d'avances en compte courant (soit 17,1 M€) détenues sur la Société par D&P PME IV et EFFI INVEST I, principaux actionnaires agissant de concert (ci-après le « Concert ») et pouvant faire l'objet d'une incorporation au capital de OLIN SA (les « Créances Incorporables »), pour s'assurer que le Concert soit en mesure de garantir l'opération à 75%, comme annoncé de longue date au marché, en participant à l'opération et en libérant leurs souscriptions par voie de compensation avec les Créances Incorporables.

L'augmentation de capital proposée sera réalisée avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'émission d'un nombre maximum de 225 000 000 d'actions nouvelles de 0,10 € de nominal chacune à souscrire au pair.

Le montant de ce prix de souscription est à apprécier au regard des conclusions du rapport d'évaluation indépendante portant sur la valeur des actions de la société OLIN à l'occasion de l'augmentation de capital envisagée dont une copie est en ligne sur le site de la société ([www.outsideliving.com](http://www.outsideliving.com)).

Selon la méthode d'évaluation par l'Actif Net Réévalué retenue par l'expert indépendant la valeur d'OLIN SA base 100% du capital est négative et ressort en hypothèse basse à (24 240) K€, en hypothèse centrale à (22 420) K€ et en hypothèse haute à (20 573) K€.

Cette augmentation de capital de 22,5 M€ avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires fera l'objet d'un prospectus soumis au visa de l'Autorité des marchés financiers en vue de la réalisation de l'opération au cours du premier semestre 2011.

En outre, il est d'ores et déjà indiqué que les sociétés D&P PME IV et EFFI INVEST I se sont engagées à souscrire à l'émission, par voie de compensation de créances uniquement, à hauteur :

(i) au moins de la participation en capital détenue par le Concert, soit 57,59% de capital de la Société représentant une souscription à titre irréductible d'environ 12 957 K€, et jusqu'à 75% du montant de l'émission proposée si le montant des souscriptions des autres actionnaires était insuffisant, soit une souscription à titre irréductible et réductible d'un montant global de 16 875 K€ et

(ii) des droits préférentiels qui n'auront pas été exercés dans la limite d'un montant global maximum de souscription à titre irréductible et réductible de 17 151 159 euros<sup>1</sup>, soit le montant total des créances détenues à ce jour par le Concert sur la Société.

Si D&P PME IV et EFFI INVEST I souscrivent à l'augmentation de capital proposée à hauteur uniquement de leur participation respective dans le capital de OLIN SA, soit un montant d'environ 12 957 K€, le solde des créances détenues par le Concert sera ramené à un montant estimé à 4 193 K€.

Si les souscriptions de D&P PME IV et EFFI INVEST I couvrent 75% du montant de l'augmentation de capital proposée, soit un montant global de 16 875 K€, le solde des créances détenues par le Concert sera ramené à 276,16 K€.

Enfin, si D&P PME IV et EFFI INVEST I souscrivent à l'augmentation de capital proposée dans les conditions et proportions présentées au point (ii) ci-dessus, la quasi-totalité de leurs créances (en capital et intérêts) sur la Société aura été capitalisée.

Enfin, le Concert s'engage, lors de l'assemblée générale du 31 mars prochain, à demander la modification du texte de la 9<sup>ème</sup> résolution relative à la décision d'augmentation de capital ci-dessus décrite afin de prévoir la possibilité pour les actionnaires de souscrire à titre réductible.

Le montant maximum de l'augmentation de capital qui sera proposée à l'assemblée générale des actionnaires de la Société (22,5 M€) ne permettra pas d'apurer la totalité de ses pertes (-23,7 M€). Le solde des capitaux propres restant à reconstituer sera, post opération, fonction du résultat de l'augmentation de capital.

A titre purement indicatif, sur la base de la situation nette négative de la Société au 30 septembre 2010, le solde des fonds propres qui resterait à reconstituer post opération serait d'environ 6,96 M€ dans l'hypothèse d'une souscription à l'augmentation de capital à hauteur de 75% du montant maximum proposé. Ce montant serait ramené à 1,33 M€ en cas de souscription de la totalité de l'augmentation de capital projetée.

En conséquence, la Société devra trouver une solution complémentaire pour reconstituer le solde des capitaux propres négatifs qui n'auront pas été reconstitués avec le produit de l'émission. Aucune solution n'a encore été définitivement arrêtée à ce jour.

---

<sup>1</sup> Ce montant correspond aux avances en compte courant (en capital et intérêts) effectuées par le Concert en faveur de OLIN SA.

## **Incidence de l'opération sur la situation des actionnaires – Intention du Concert de déposer un projet d'offre publique de retrait dans certaines conditions**

Si à l'issue de l'augmentation de capital susvisée, le Concert venait à détenir au moins 95% des droits de vote de la société OUTSIDE LIVING INDUSTRIES, il prendrait l'initiative de lancer une offre publique de retrait conformément aux dispositions de l'article L.433-4 du Code monétaire et financier et de l'article 236-3 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers et, le cas échéant, imposer un retrait obligatoire aux minoritaires qui n'auraient pas répondu à l'offre de retrait.

Sur la base des conclusions du rapport de l'expert indépendant qui considère que l'évaluation de la Société par la méthode de l'Actif Net Réévalué est la seule pertinente, la valeur de l'action OLIN SA post réalisation de l'augmentation de capital serait toujours proche de 0 € en hypothèse haute, la valeur globale base 100% du capital s'établissant à 1 927 K€.

En conséquence, si le Concert était conduit à déposer un projet d'offre de retrait sur les actions OLIN SA, il le ferait sur la base d'un prix d'achat de 0,10 €/action, sous réserve d'une appréciation par un expert indépendant spécialement désigné à cet effet et sous le contrôle de l'Autorité des marchés financiers.

### **Reprise de cotation**

La cotation de l'action Outside Living Industries (code ISIN FR0006626032 et Mnemo : OLIN) qui était suspendue depuis le 23 février 2011 dans l'attente de la diffusion du présent communiqué de presse, reprendra le 29 mars 2011.

### **A propos de OUTSIDE LIVING INDUSTRIES SA :**

*OUTSIDE LIVING INDUSTRIES SA est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance dont les actions sont cotées sur l'Eurolist (compartiment C) de NYSE EURONEXT PARIS sous le code ISIN FR 0006626032 et le mnémonique OLIN.*

*OUTSIDE LIVING INDUSTRIES SA est la société tête du Groupe OUTSIDE LIVING INDUSTRIES, constitué de 3 principales filiales, chacune spécialisée dans un domaine spécifique lié à l'art de vivre à l'extérieur au travers des marques KARIBU®, UBBINK®, NORTLAND® et AKANUA®.*

*Le Groupe OUTSIDE LIVING INDUSTRIES est présent dans une quarantaine de pays à travers des filiales commerciales, des agents ou des bureaux de représentation, ce qui lui permet d'analyser en permanence les évolutions des marchés et d'anticiper les attentes des consommateurs.*

*Ses départements de recherche et développement, ses bureaux de design et de stylisme et ses bases de données assurent au Groupe une capacité à proposer des produits de qualité, respectueux de l'environnement et à la pointe de l'innovation.*

### **Contacts :**

**Jean-Luc HEYMANS**  
Président du Directoire  
E-mail : jlheyman@olin-holding.com

**Georges TOURNIER**  
Directeur Général  
E-mail : gtournier@olin-holding.com

**Plus d'informations sur le site Internet [www.outsideliving.com](http://www.outsideliving.com)**